



DIRECTIVES POUR SORTIES HORS CAMPUS UQAC
Niveau de difficulté 2 à 4 – Intermédiaire à très difficile

Comité de gestion des risques de l'UQAC
Avril 2009

EN CAS D'URGENCE OU DE CRISE

9-1-1

«Référer les médias au service de communications institutionnelles!»

UQAC

Sécurité 418 545-5015 ou 1 800 463-9880

Comité de gestion des risques

Marie-Ève Bradette-Hébert, responsable 545-5011 Poste 2432

Service de communications institutionnelles

Jean Wauthier 545-5011 Poste 5007 Cell 540-0450

Service de consultation psychosociale 545-5011 Poste 5351

Station Simoncouche (418) 678-1979

Police / ambulance / pompiers

Si menace de mort 911

Sûreté du Québec

Urgence 24h (418) 310-4141

Cellulaire *4141

District du Saguenay (418) 549-9266

Ambulance Chicoutimi Inc..... (418) 543-5045

Recherche et sauvetage

Base militaire de Trenton 1 800 267-7270

Garde côtière 1 800 463-4393

Air Médic (418) 673-3322 ou 1 877-963-3322

Sauvetage Région 02 Inc. (418) 543-2467

SOPFEU (Feux de forêt) 1 800 463-3389

Info-Santé - CLSC Chicoutimi (418) 310-2477

Hôpital de Chicoutimi (418) 541-1000

Centre antipoison 1 800 463-5060

Centre de prévention du suicide 1 800 463-9868

Centre de médecine de plongée du Québec 1 888 835-7121

Info-Crime 1 800 711-1800

SOS Braconnage..... 1 800 463-2191

Unité plein air (418) 545-5011

Uqac Maison

Cellulaire

-Secrétariat 5391

-Gilles Levesque 4467 690-0053 944-8037

-Alain Tetrault 4025 678-3724 540-3737

-Sébastien Rojo 2299

-Jean-Charles Fortin 4030

(514) 910-3090

-Michel Tremblay 2299 678-3012

-Mario Bilodeau 5394 693-6717

-David Mephram 5091

944-8036

-André-François Bourbeau 5259 543-4347

Médecin personnel : _____

Pharmacien personnel : _____

Répondant (ange gardien): _____

Répondant (ange gardien): _____

TABLE DES MATIÈRES

DIRECTIVES POUR SORTIES HORS-CAMPUS UQAC	4
INTRODUCTION	4
UNITÉ ADMINISTRATIVE ET RESPONSABLE	4
DESCRIPTION DE LA DESTINATION OU DU PARCOURS	5
PERSONNES IMPLIQUÉES	5
<i>LEADER</i>	5
<i>COLEADER</i>	5
<i>ASSISTANTS</i>	5
<i>PROFIL DES PARTICIPANTS</i>	6
<i>ANGE GARDIEN</i>	6
LIEU DE STATIONNEMENT DES VÉHICULES	6
SELON UNE ENTENTE, LES LEADERS CONTACTERONT LES PERSONNES SUIVANTES DURANT LA SORTIE	7
DIFFICULTÉ DE LA SORTIE (2 A 4)	7
RATIO DE SUPERVISION	10
À ANNEXER	13
Liste des participants.....	13
Liste des items visibles de loin.....	13
Liste d'équipement d'urgence et de sécurité	13
Informations remises aux participants.....	14
Objectifs.....	14
Carte annotée	15
Horaire détaillé	15
Résumé cas médicaux	16
Compétences des leaders	16
Copie des certifications de 1 ^{er} soins.....	16
Plan 5 scénarios pessimistes	16
À VÉRIFIER	19
Formulaire d'acceptation des risques	19
Formulaire d'acceptation des politiques.....	19
Formulaire de contrôle médical et d'aptitude physique	20
Validation des cas médicaux.....	20
Dix (10) documents en main.....	20
Contrôle des véhicules, remorques et embarcations.....	21
SIGNATURE DU SPÉCIALISTE DES PLANS D'URGENCE	22
CONSEILS AUX LEADERS	22
RESPONSABILITÉS PRIORITAIRES DES LEADERS	23
RESPONSABILITÉS PRIORITAIRES DES AGENTS DE SÉCURITÉ DE L'UQAC	24
RESPONSABILITÉS PRIORITAIRES DE L'ANGE GARDIEN	24
RESPONSABILITÉS PRIORITAIRES DU SERVICE DES IMMEUBLES ET ÉQUIPEMENT	24
EXEMPLE D'UN PLAN D'URGENCE	25

Directives pour sorties hors-campus UQAC

Niveau de difficulté 2 à 4 - Intermédiaire à très difficile

INTRODUCTION

Ces directives s'adressent aux membres du personnel et aux étudiants de l'UQAC qui, dans le cadre de leur travail ou de leurs projets scolaires, doivent :

- soit amener des individus à l'extérieur des locaux réguliers de l'université
- soit se déplacer eux-mêmes en milieu naturel ou
- soit se déplacer eux-mêmes hors province

Si la sortie respecte les quatre conditions suivantes :

1. Pouvoir se rendre en lieu sûr (bâtiment ou véhicule) dans un délai maximum de 30 minutes à pied ;
2. Pouvoir transporter un blessé à un hôpital (ou l'équivalent) dans un délai maximum d'une heure ;
3. Pouvoir accéder à un moyen de communication fonctionnel dans un délai maximum de 5 minutes ;
4. Valider qu'aucun danger particulier n'est prévu lors de la sortie.

Veillez vous référer au document *Directives pour sorties hors campus, Niveau 1 - Difficulté facile*.

Le présent document s'adresse aux sorties intermédiaires à très difficiles, c'est-à-dire toute sortie qui ne respecte pas au moins une des quatre conditions ci haut mentionnées. Toute sortie de groupe, qu'elle soit en plein air ou en milieu urbain, comporte des risques. À titre d'exemple, il se peut toujours qu'un participant manque à l'appel. D'autres risques sont encourus par ceux qui se déplacent eux-mêmes en milieu naturel, comme se perdre ou se blesser en tombant. Les déplacements hors province, s'ils ne sont pas plus risqués qu'ici, ont la caractéristique de rendre les opérations de recherche plus complexes. C'est pourquoi, dans tous ces cas, il est obligatoire de préparer un plan d'urgence avant de partir et de le déposer aux agents de sécurité de l'UQAC ainsi qu'à un « ange gardien », c'est-à-dire une personne de confiance. Dans les pages qui suivent, on trouve les informations utiles permettant de remplir le formulaire *Plan d'urgence pour sorties hors campus UQAC, Niveau de difficulté 2 à 4 - Intermédiaire à très difficile*, disponible au Service des immeubles et équipements, situé au local P2-1070 (près de la passerelle). On y retrouve aussi toutes les informations pertinentes pour bien planifier la sortie.

UNITÉ ADMINISTRATIVE ET RESPONSABLE

Il s'agit ici du département, du module ou de l'unité de recherche auquel le projet est rattaché. Le responsable est la personne qui en assume la charge, normalement le directeur, ou quelqu'un désigné par celui-ci. Le rôle de ce signataire se résume à vérifier que la sortie correspond bel et bien aux 4 critères qui la définissent comme étant « facile » tels que décrits précédemment.

COURS ET/OU ACTIVITÉS PRÉVUES

Dans cette section, indiquer le titre du cours qui se déroule à l'extérieur et/ou décrire brièvement les activités prévues. Trois exemples:

- Cours d'activités aquatiques (baccalauréat en plein air).
- Activité d'escalade (École de langue).
- Visite du site de recherche sur la croissance des arbres dans la forêt Simoncouche (assistants de recherche en biologie).

DESCRIPTION DE LA DESTINATION OU DU PARCOURS

Il s'agit ici d'une brève description du moyen de transport et de l'itinéraire. Trois exemples:

- Rivière Ashuapmushuan en canot de l'embouchure à l'île du Notaire.
- Covoiturage jusqu'à la paroi d'escalade de la Croix Sainte-Anne, Chicoutimi-Nord.
- Véhicule tout terrain jusqu'au lac du Dépôt.

PERSONNES IMPLIQUÉES

LEADER

Le leader de la sortie est la personne désignée pour aider le groupe à accomplir les objectifs fixés et à encadrer le groupe lors des activités. Habituellement, il s'agit du professeur, de la personne la plus expérimentée du groupe ou de l'organisateur. Les compétences du leader doivent correspondre à la difficulté de la sortie et aux caractéristiques des participants. Au minimum, le leader doit être certifié en *Premiers Soins* et RCR. Le Service des immeubles et équipements de l'UQAC organise annuellement des formations de premiers soins auxquelles vous pouvez vous inscrire.

CO-LEADER

Même le meilleur des leaders peut se blesser et devenir inapte durant une sortie. Le coleader est la personne désignée à l'avance pour prendre le groupe en charge dans de telles situations. On peut choisir un membre du groupe qui accepte ce rôle, pourvu que celui-ci en ait les compétences, qu'il accepte ce rôle et que le groupe en soit avisé avant le départ.

ASSISTANTS

Dans certaines sorties complexes, par exemple avec de grands groupes, on peut avoir recours à des assistants. Il s'agit ici de personnes à qui on donne un certain rôle de responsabilité durant la sortie, par exemple d'aider à l'organisation d'un sous groupe. Lorsque le coleader doit remplacer le leader, un des assistants devient alors coleader.

PROFIL DES PARTICIPANTS

Dans cet espace, veuillez inscrire le profil type des participants à la sortie : par exemple, enfants de pré-maternelle, élèves de 2^e année au primaire, adolescents membres d'un club cycliste, personnes âgées, personnes handicapées, etc.

ANGE GARDIEN

L'ange gardien d'une sortie est une personne de confiance, autre que les agents de sécurité, à qui on remet le plan d'urgence. Le répondant doit être choisi en fonction des critères suivants :

- 1) Disponibilité 24 heures sur 24 pendant la durée de la sortie ;
- 2) Apte et prêt à faire des démarches pour résoudre des problèmes de logistique qui peuvent survenir lors de la sortie (perte de clés d'un véhicule, par exemple) ;
- 3) Apte et prêt à intervenir lors de situations d'urgence ou de crise (accident majeur ou décès) en collaboration avec les agents de sécurité de l'UQAC.

NB. : Les étudiants et intervenants du programme en plein air de l'UQAC qui choisissent un ange gardien provenant de l'extérieur doivent l'aviser, qu'en cas de problèmes majeur, il doit le plus rapidement possible communiquer avec un responsable du programme.

Il est important de choisir son ange gardien avec soin!

FAÇON DE REJOINDRE LES LEADERS DURANT LA SORTIE

Cette section sert à rejoindre les leaders en cas d'urgence ; par exemple pour rejoindre un participant pour l'aviser qu'un membre de sa famille a été impliqué dans un accident. Pour les sorties où le téléphone cellulaire fonctionne, inscrire au moins deux numéros de téléphone. Si, pour ces numéros, des options sont disponibles, il est bon d'en indiquer les particularités (boîte vocale, messagerie texte, etc.) Dans d'autres cas, c'est le téléphone satellite qui sera ouvert seulement de 18 h à 19 h à tous les soirs pour ménager les piles. Inscrire aussi la fréquence des émetteurs-récepteurs portatifs (walkie-talkie), des radios CB sur les chemins forestiers ou des émetteurs VHF pour les voies maritimes.

N.B. : Il est important de se procurer les manuels de procédures des différents appareils si on n'est pas familiers avec ces instruments (boîte vocale de tél. sat. par exemple)

LIEU DE STATIONNEMENT DES VÉHICULES

Si, pour des raisons d'urgence une équipe de secours devait venir à votre rencontre, il serait utile de connaître les informations reliées aux véhicules, dont la marque, la couleur et le numéro de plaque d'immatriculation. Inscrire aussi la compagnie de location de véhicule ou le service d'autobus utilisé s'il y a lieu.

SELON UNE ENTENTE, LES LEADERS CONTACTERONT LES PERSONNES SUIVANTES DURANT LA SORTIE

Surtout pour les sorties plus longues ou à l'étranger, il devient important de rassurer l'ange gardien ou les proches à une fréquence régulière, surtout après avoir franchi certaines étapes difficiles du parcours, s'il y a lieu. En cas d'urgence, cette façon de faire raccourcit les démarches en situant le groupe au delà de ce point du parcours. Cette section confirme l'entente de communication avec les personnes que les leaders ont prévu contacter durant la sortie. On y indique aussi à quelle heure on contactera l'ange gardien après la sortie pour fermer le plan d'urgence.

DIFFICULTÉ DE LA SORTIE (2 À 4)

Il faut inscrire dans cette case le niveau de difficulté de la sortie, selon les critères suivants :

Niveau de difficulté 2 - Intermédiaire

Le niveau de difficulté intermédiaire se caractérise par des expériences d'aventure en plein air ou des sorties dont les risques ne dépassent que quelque peu ceux de tous les jours en milieu urbain ou semi-urbain. On rencontre quelques dangers, mais ceux-ci sont facilement évitables ou contournables. La conséquence des risques encourus se limite normalement à des blessures mineures (guérissables) et dont le niveau de stress demeure faible.

Au niveau de difficulté 2, il est possible d'annuler l'expérience en se rendant à un véhicule ou à un bâtiment chauffé tout au plus dans un délai de trois heures à pied. On est aussi capable de transporter un blessé à l'hôpital dans un délai maximum de cinq heures par ses propres moyens. D'habitude, l'activité ne dure guère plus de 3 ou 4 jours. On peut donc se fier sur les prévisions d'Environnement Canada et la sortie est annulée lors d'alertes météorologiques.

Le niveau de difficulté 2 offre toujours la possibilité de ralentir, de modifier ou d'annuler la tenue des activités au besoin. Il est facultatif d'affronter les tâches et les obstacles. Bref, on peut changer d'idée rapidement si le risque devient inconfortable.

Au niveau 2, on retrouve des expériences telles que :

- cyclo tourisme accompagné d'un véhicule de sécurité
- camping en randonnée pédestre sur un circuit de 20 kilomètres
- canotage sur un petit lac en eau chaude
- motoneige sur sentiers périurbains
- la plupart des activités de tourisme d'aventure ou de travail en forêt

En résumé, pour que la sortie soit considérée comme étant intermédiaire, il faut respecter à la fois les cinq (5) conditions suivantes :

1. Pouvoir se rendre en lieu sûr (bâtiment ou véhicule) dans un délai maximum de 3 heures à pied ;
2. Pouvoir transporter un blessé à un hôpital (ou l'équivalent) dans un délai maximum de 5 heures ;
3. Pouvoir accéder à un moyen de communication fonctionnel (à pied) dans un délai maximum d'une heure ;
4. Valider que tous les dangers prévus lors de la sortie sont facilement évitables ;

5. Valider que chaque obstacle individuel est offert aux participants de façon facultative.

Les activités du niveau de difficulté intermédiaire s'adressent à tout débutant en bonne santé et le moins actif.

Niveau de difficulté 3 - Difficile

Le niveau de difficulté avancé consiste en des expériences ou des sorties d'aventure en milieu naturel parfois isolé dont les risques encourus peuvent, s'ils se réalisent, mener à des conséquences de blessures graves ou à un décès. Les risques aux conséquences moins graves se réalisent fréquemment. Le niveau de stress à ce niveau est donc palpable et préoccupe constamment.

Au niveau de difficulté 3, il peut s'écouler jusqu'à 24 heures à pied avant de pouvoir annuler l'expérience. On doit pouvoir transporter un blessé à l'hôpital dans un délai maximum de 36 heures par ses propres moyens (une seule nuit à affronter). Les expéditions peuvent être d'une durée de plusieurs semaines et on doit faire face à toutes les conditions météorologiques qui se présentent.

Parfois, le matériel apporté est insuffisant pour assurer les confort de base et le groupe doit faire appel à la débrouillardise pour compenser.

À ce niveau, on s'engage à affronter des tâches (parfois lourdes) et à surmonter des obstacles (parfois difficiles) avec un point de non retour où l'on ne peut pas facilement ralentir, modifier ou annuler la progression. Bref, on ne peut pas changer d'idée rapidement : si le risque devient inconfortable, on doit parfois obligatoirement le confronter.

Des exemples d'activités de niveau 3 :

- randonnée pédestre de 40 km avec équipement ultra léger
- descente d'une rivière sauvage en canot
- camping d'hiver lourd dans les Monts Groulx
- pratique de survie en forêt
- la plupart des activités de plein air d'aventure pour fins de reconnaissance ou prospection de territoires

Les activités de niveau difficile s'adressent à des personnes physiquement actives et aventurières, déjà initiées dans la discipline concernée.

Niveau de difficulté 4 - Très difficile

Les sorties et activités d'aventure en plein air de difficulté niveau 4 sont caractérisées par leur objectif de performance maximale. Les tâches et les obstacles sont de taille, parfois à la limite de l'endurance humaine. Comme au niveau 3, on s'engage vers une destination avec un point de non retour, mais à la différence que le temps est presque toujours le facteur crucial le plus préoccupant. Les dangers rencontrés ont historiquement causé des blessures graves ou des décès. La concrétisation des risques moins graves fait partie de l'activité. Souvent les matériaux disponibles dans l'environnement sont inexistantes et le matériel apporté est réduit au strict minimum pour la survie.

Au niveau 4, il est possible de devoir se déplacer pendant plus de 24 heures à pied pour annuler l'expérience (se rendre en lieu sûr) et plusieurs jours peuvent être nécessaires pour atteindre un hôpital par ses propres moyens.

Les raids de compétition, les expéditions dans le Grand Nord, l'ascension de montagnes de plus de 6 000 mètres, la descente de chutes sauvages en kayak ou le camping d'hiver léger par grands froids sont des exemples d'activités de niveau 4.

RATIO DE SUPERVISION

On choisit le ratio de supervision à l'aide du tableau suivant, pour chaque leader ou coleader de la sortie :

Niveau de difficulté	Niveau moyen des participants	Niveau du leader ou coleader	=	Ratio 1 pour
2	1	1	=	4
2	1	2	=	6
2	1	3	=	8
2	1	4	=	10
2	2	1	=	5
2	2	2	=	7
2	2	3	=	9
2	2	4	=	11
2	3	1	=	6
2	3	2	=	8
2	3	3	=	10
2	3	4	=	12
2	4	1	=	7
2	4	2	=	9
2	4	3	=	11
2	4	4	=	13
3	2	2	=	3
3	2	3	=	5
3	2	4	=	7
3	3	2	=	4
3	3	3	=	6
3	3	4	=	8
3	4	2	=	5
3	4	3	=	7
3	4	4	=	9
4	3	3	=	2
4	3	4	=	4
4	4	3	=	3
4	4	4	=	5

Voici une description des niveaux de participants. On choisit le niveau en faisant la moyenne du groupe.

Participant niveau 1 - Sédentaire et timide

Exigences physiques : profil *sédentaire*, taille, poids, niveau de handicap permis s'il y a lieu ;

Exigences techniques : aucune, profil *débutant* ;

Exigences psychologiques : aucun stress psychologique, profil *timide* accepté.

Participant niveau 2 - Actif et volontaire

Exigences physiques : personne *active* en bonne santé qui a l'habitude d'activités physiques douces telles que la marche, le golf, le tennis de table (ping-pong), le jardinage, les quilles, l'ascension d'escaliers, le travail manuel debout, la cueillette de fruits, les ballades à vélo sur terrain plat, etc. ;

Exigences techniques : aucune, profil *débutant*, a été sensibilisé aux activités prévues ;

Exigences psychologiques : peu de stress psychologique, profil *volontaire*, prêt à essayer de nouvelles choses avec porte de sortie, tolère quelques difficultés imprévues, accepte les risques aux conséquences mineures.

Participant niveau 3 - Sportif et aventurier

Exigences physiques : personne *sportive* en excellente santé qui a l'habitude d'au moins 2 heures par semaine d'activités intenses telles que tennis, hockey, jogging, vélo sur terrain vallonneux, ski agressif, etc. ;

Exigences techniques : profil *intermédiaire*, a déjà participé à de multiples activités de niveau 2, dont au moins une fois dans la même activité ;

Exigences psychologiques : stress psychologique souvent présent, profil *aventurier*, doté de hardiesse, prêt à affronter des tâches difficiles et des obstacles sérieux, accepte volontiers les difficultés imprévues et l'inconfort comme faisant partie intégrante de l'expérience, accepte certains risques aux conséquences graves.

Participant niveau 4 - Athlétique et audacieux

Exigences physiques : personne *athlétique* qui a l'habitude de l'entraînement physique intense à raison d'au moins 5 heures par semaine ;

Exigences techniques : profil *avancé*, a déjà participé à de multiples activités de niveau 3, dont plusieurs dans la même activité ;

Exigences psychologiques : stress psychologique constant, profil *audacieux*, doté de hardiesse extrême, choisit de se mesurer à lui-même en affrontant des tâches et des obstacles à la limite de ses possibilités, se nourrit de difficultés imprévues, se frôle régulièrement à des risques aux conséquences graves.

Voici, de façon générale, les caractéristiques des leaders pour les sorties en milieu naturel.

Leader Niveau 1 - Guide d'interprétation

Individu majeur (18 ans), sans expérience de leadership, mais qui a déjà participé au moins 3 fois à l'activité prévue ou à des activités similaires. Diplôme de réanimation cardio-respiratoire (*RCR*) et *Premiers Soins* de base.

Leader Niveau 2 - Guide d'excursion

Individu ayant participé à au moins 90 jours d'activités de difficulté niveau 2 et 10 jours à des activités de difficulté niveau 3 dans la même discipline ou dans des disciplines connexes. Expérience de leadership requise : total d'au moins 30 jours en tant que leader d'activités de difficulté niveau 1 ou d'assistance d'activités de difficulté niveau 2 ou combinaison des deux. Diplôme de *RCR* et de *Premiers Soins* de base, brevets appropriés des fédérations lorsque ceux-ci existent pour l'activité proposée.

Leader Niveau 3 - Guide d'expédition

Individu ayant participé à au moins 90 jours d'activités de difficulté niveau 3 et 10 jours à des activités de difficulté niveau 4 dans la même discipline ou dans des disciplines connexes. Expérience de leadership requise : total d'au moins 90 jours en tant que leader d'activités de difficulté niveau 2 ou d'assistance d'activités de difficulté niveau 3 ou combinaison des deux. Reconnaissance des pairs dans un réseau local. Diplôme de *RCR* et de *Premiers Soins* en régions isolées (40 heures), brevets appropriés des fédérations lorsque ceux-ci existent, reconnaissance professionnelle du CQRHT pour activités de tourisme d'aventure.

Leader Niveau 4 - Maître guide

Individu ayant participé à au moins 30 jours d'activités de difficulté niveau 4 dans la même discipline ou dans des disciplines connexes. Expérience de leadership requise : total d'au moins 90 jours en tant que leader d'activités de difficulté niveau 3 ou d'assistance d'activités de difficulté niveau 4 ou combinaison des deux. Reconnaissance des pairs dans un réseau provincial. Diplôme de *RCR* et de premier répondant (80 heures).

Pour plus de détails sur les ratios de supervision, la définition des leaders et des assistants, le recours à un participant qui agit comme assistant, les grands groupes, les clientèles particulières et autres considérations, veuillez consulter le chapitre 2 du *Manuel de référence sur la gestion des risques et de la crise AEQ/ACQ/LERPA*.

À ANNEXER

Liste des participants

La liste des participants doit inclure le nom des auditeurs libres, des visiteurs et des bénévoles s'il y a lieu. Il est possible que, parfois on ne sache pas à l'avance si tous les participants seront présents à l'activité. Dans ce cas, on inscrit tout de même tous les noms des participants potentiels.

Liste des items visibles de loin

Si pour des raisons d'urgence une équipe de secours devait venir à votre rencontre, il serait utile de connaître les éléments visibles de loin. Par exemple, on peut inscrire le fait que le groupe se déplace avec 6 kayaks de mer tandem et de couleur rouge.

Liste d'équipement d'urgence et de sécurité

Selon les activités prévues, une grande panoplie d'équipements de sécurité est obligatoire pour répondre aux normes de l'industrie du plein air. Dans cette annexe, il suffit d'en faire une liste afin de valider que rien n'a été oublié. De plus, en cas d'urgence, la liste facilitera les décisions des équipes de secours. À titre d'exemple, voici une liste partielle des besoins, parmi laquelle on peut choisir:

-Général

- Trousse de premiers soins
- Trousse pharmaceutique
- Manuel de médecine
- Trousse de réparation
- Moyens de communication
- Sifflets et moyens de signalisation
- Fusées de détresse
- Hache et scie
- Gourdes
- Purificateurs d'eau mécaniques ou chimiques
- Briquet et allume-feu
- Lampes frontales
- Huile à mouche ou gazebo
- Écran solaire
- Abri de toile
- Carte, boussole et GPS
- Double des clés

-Sécurité personnelle

- Dossards fluorescents en période de chasse
- Casques protecteurs
- Bottes de sécurité
- Pantalons de scie mécanique

-Activités aquatiques

- VFI
- Écope ou pompe
- Corde de remorquage
- Couteau

-Activités hivernales

- Raquettes
- Sacs de couchage ou couvertures
- Vêtements additionnels

Informations remises aux participants

Parmi les informations remises aux participants, la plus importante est la liste des équipements. Celle-ci comprend :

- Équipement fourni
 - Équipement de sécurité
 - Équipement de groupe
 - Équipement personnel spécialisé
- Équipement à apporter
 - Équipement obligatoire
 - Équipement suggéré
- Consignes si le participant veut substituer un item personnel au lieu de l'équipement fourni

En plus de la liste des équipements, quelques informations minimales doivent être fournies aux participants durant la période de planification de la sortie concernant les éléments de logistique. Voici quelques unes des informations qui sont habituellement remises aux participants:

- Le prix et les conditions de paiement
- Le niveau de difficulté
- La carte du trajet
- L'horaire
- Les politiques et règlements
- Les sous-traitants impliqués
- Instructions pour se rendre au lieu de rencontre
- Conditions d'admission (préalables à la pratique de l'activité)
- Niveau de confort
 - Logement
 - Exemple de menu
 - Eau potable
 - Installations sanitaires
 - Vaisselle
 - Alcool
 - Moyens de transport
- Dangers particuliers
- Conditions climatiques extrêmes
- Moustiques
- Animaux dangereux
- Plantes dangereuses
- Proximité des magasins
- Sécurité des possessions laissées au camp de base
- Sécurité du stationnement
- Bref curriculum vitae des guides incluant leurs capacités linguistiques
- Profil type des autres participants incluant leurs capacités linguistiques
- Détails des responsabilités de leadership
- Conditions d'évacuation

Objectifs

Les objectifs sont la référence sur laquelle le leader s'appuie pour diriger le groupe. Quand ils sont bien identifiés et diffusés, les objectifs préviennent bien des conflits et orientent les discussions lors des décisions inévitables. Les objectifs ne sont pas un caprice administratif. Ils sont l'élément essentiel de la planification, ils en sont la fondation.

Carte annotée

La carte sert à informer sur beaucoup plus que le trajet. Le principe ici est d'indiquer les plus importants dangers directement sur la carte. Il est bien d'y annoter toutes sortes d'autres détails, dont surtout les sorties d'urgence, les navettes, les points d'eau potable, les bâtiments le long du trajet, les sites de camping, etc. Si le parcours ou trajet est de grande envergure, il serait bon de présenter ce trajet sur une carte à plus petite échelle (grand territoire) qui démontre l'ensemble de ce trajet. Vois site du LERPA <http://lerpa/documentsoutils> pour exemple.

Horaire détaillé

Un horaire écrit aide le leader et les participants, car il indique de manière approximative ce qui va se passer durant l'excursion ou l'expédition. Nous proposons la formule suivante, que nous utilisons depuis des années avec succès, et qui permet d'organiser le temps sans être trop rigide. En cas d'urgence, l'horaire aide les équipes de secours à retracer le groupe.

Horaire pour « titre de la sortie »

Objectif principal : « énoncé de l'objectif principal »

Objectifs secondaires : « énoncé des objectifs secondaires »

	Mardi 26 août	Mercredi 27 août	Judi 28 août	Vendredi 29 août	Samedi 30 août
AM 1	Rendez-vous pour empaqueter à 7 h 15 à « tel endroit » Départ 8 h 13, précis ! Transport (en heures) Arrivée à « tel endroit »	Période d'activité # 5	Période d'activité # 9	Période d'activité # 12	Période d'activité # 16
AM 2	Période d'activité #1	Période d'activité # 6	Période d'activité # 10	Période d'activité # 13	Période d'activité # 17
PM 1	Période d'activité #2	Période d'activité # 7	Temps pour imprévus ou repos	Période d'activité # 14	Période d'activité # 18
PM 2	Période d'activité #3	Période d'activité # 8	Temps pour imprévus ou repos	Période d'activité # 15	Fin prévue à 15 h Transport Arrivée prévue à tel endroit à 17 h
Soirée	Période d'activité #4	Discussion de groupe	Période d'activité # 11	Discussion de groupe	

Dans l'horaire, il y a trois points clés à remarquer : 1) le temps alloué pour imprévus d'une demi-journée à tous les trois jours ; 2) les seules consignes de temps précis sont au départ et à l'arrivée pour fins de flexibilité ; 3) il existe seulement cinq blocs de temps par jour à gérer, encore une fois pour fins de flexibilité. L'idée derrière ces principes est d'allouer du temps à toutes les étapes de la journée pour éviter les accidents causés par le stress de rencontrer les délais. Même si ceci ne sera pas toujours applicable, c'est un principe vers lequel on tend.

Résumé cas médicaux

Le résumé des cas médicaux contient la liste des particularités médicales des participants. Par exemple, il sera utile pour les secouristes éventuels de savoir qu'un membre du groupe est diabétique et que ses médicaments lui sont essentiels à la survie.

Compétences des leaders

Pour chaque leader, coleader ou assistant pour la sortie, une preuve de compétence est nécessaire pour valider que ces derniers sont aptes à diriger les activités au niveau de difficulté prévu. Il s'agit de lister les certifications techniques et l'expérience à guider cette sortie ou des sorties semblables. Nous suggérons l'utilisation du formulaire *Compétences des leaders et assistants*, disponible au Service des immeubles et équipements.

Copie des certifications de 1^e soins

Inclure une photocopie des certifications en *Premiers Soins* ou *RCR* de chacun des intervenants.

Protocole si entente de communication non respectée

Quand le protocole d'entente de communication n'est pas respecté, soit durant la sortie ou lors du retour prévu, l'ange gardien doit savoir comment réagir à la situation. Heureusement, la plupart du temps, il s'agira d'un simple oubli de la part d'un leader. Trop souvent sur le terrain, l'excitation du moment ou l'ampleur des tâches à réaliser prend le dessus sur la rigueur face à l'heure prévue de communication. Au retour, c'est souvent la décompression d'après sortie qui favorise l'oubli d'avertir l'ange gardien. Dans ces cas, la première chose à indiquer dans le protocole est d'aviser l'ange gardien qu'il doit tenter de communiquer avec le groupe avec les moyens disponibles, souvent à multiples reprises. Il faut donc que le protocole spécifie ces moyens de communication, qui peuvent varier de téléphoner à laisser un message sous un pont.

Dans le cas où la communication ne peut être établie, il faut alors que le protocole spécifie clairement les attentes du leader face à la réaction de l'ange gardien. Veut-on qu'il appelle la police tout de suite? Sinon, après quel délai? Ou, veut-on plutôt qu'il appelle un autre guide de plein air expérimenté pour venir voir sur le terrain ce qui se passe? Ou encore, veut-on qu'il vienne lui-même à notre secours avec un téléphone satellite, en ayant mis le groupe de bénévoles de recherche et sauvetage en attente?

Le protocole en cas de communication non respectée est particulièrement important pour les expéditions en régions isolées, surtout si le nombre de participants est limité à une ou deux personnes. La difficulté, c'est qu'il n'existe aucun moyen de savoir s'il s'agit d'une urgence véritable ou s'il s'agit simplement de piles épuisées dans un téléphone satellite. Cette réflexion aura parfois pour effet d'ajouter à la liste un appareil secondaire, des piles de rechange ou même des panneaux solaires.

Plan 5 scénarios pessimistes

Pour les sorties intermédiaires (niveau 2), vous pouvez vous limiter à remplir le formulaire *Planification des cinq scénarios pessimistes*, disponible au Service des immeubles et équipements.

Pour les sorties difficiles et très difficiles (niveau 3 et 4) on peut bonifier le formulaire en écrivant des solutions après avoir considéré les facteurs suivants :

Scénario pour les délais majeurs

Il existe mille et une raisons pour qu'un délai majeur vienne ralentir une sortie. Par exemple, on peut prendre un mauvais chemin, attendre pendant qu'on répare une panne mécanique ou un bris d'équipement, subir une gastro débilante qui dure une journée, etc. Dans tous les cas, le résultat est le même : un délai plus ou moins long.

Le plan d'urgence doit expliquer à l'ange gardien les changements au parcours ou autre modification à l'horaire qui résulte d'un tel délai. Par exemple, on peut indiquer le circuit B sur la carte, ou prévoir de prendre la sortie d'urgence #4 et faire du pouce jusqu'à la voiture, ou encore expliquer que l'on attendra le secours au chalet qui se trouve au trois quart du parcours. Peu importe, les solutions à un délai majeur à divers endroits du parcours doivent être planifiées avant le départ.

Scénario pour participants manquant à l'appel ou accidentellement séparés du groupe

Quand un participant manque à l'appel et que les procédures de recherche au sol initiales échouent pour le retrouver, il faut alors solliciter l'aide de ressources externes. Souvent, en ces moments, le temps presse. Toute démarche préventive pour déterminer à l'avance qui interviendra dans ce genre de situation est souhaitable. L'ange gardien devrait posséder les coordonnées des personnes aptes à aider dans de tels cas.

Aussi, il est opportun de prévoir le cas où certains participants sont accidentellement séparés du groupe. Par exemple, que faire quand un sous groupe ne se rend pas au point de rendez vous prévu au prochain lac ?

Scénario en cas de bris ou perte importante d'équipement au point le plus isolé du parcours

Que se passe-t-il si une des deux motoneiges (quatre personnes) subit un bris mécanique ? Si un canot chavire et qu'on le perd avec la moitié de l'équipement ? Si un ours mange notre cache de nourriture à mi-parcours ? Toutes ces situations et un millier d'autres semblables sont monnaie courante en milieu naturel. Ces risques constituent la partie « aventure » du plein air d'aventure et le plan d'urgence n'est pas là pour les éliminer. Par contre, il faut les gérer pour que les conséquences se limitent à des souffrances plutôt qu'à des blessures permanentes ou des décès. Marcher le long de la rivière pendant 40 km sans nourriture est souffrant. S'il faut plutôt en parcourir 400 avant d'atteindre la communauté la plus proche, c'est une autre histoire et il est peu probable de s'en tirer indemne. Le plan d'urgence considère ce genre de scénario et explique les solutions préconisées. Dans le dernier exemple, on peut choisir de porter le téléphone satellite dans un sac à dos lors des descentes. Par contre, il faut tout de même aviser l'ange gardien des procédures à prendre en cas de pertes majeures. Devra-t-il livrer un autre canot à la sortie d'urgence # 3 ?

Il est clair qu'avec un moyen de communication, ce genre de dilemme peut être réglé une fois qu'il se présente, mais en réfléchissant avant le départ aux scénarios en cas de perte importante de matériel, cela change souvent plusieurs éléments de la planification et favorise la prévention.

Scénario pour le transport autonome d'un participant blessé ou malade à l'hôpital le plus proche

La plupart des évacuations en plein air d'aventure ne sont pas des cas de vie ou de mort. Souvent même, la personne à évacuer peut marcher. Par exemple, des coupures qui nécessitent des points de suture, des cas d'infections, des blessures aux yeux, des fractures, des maladies et ainsi de suite sont tous des cas d'évacuation qui ne menacent pas la vie à court terme. Normalement, on ne fera pas appel aux secours hélicoptérés de l'armée pour ce genre de cas!

Donc, le plan d'urgence doit établir clairement les stratégies pour ce genre d'évacuation : localisation des sorties d'urgence, temps nécessaire pour y amener le blessé, temps nécessaire aux véhicules de secours pour venir à la rencontre du blessé, etc. Il faut aviser l'ange gardien des tâches qui lui incombent dans ces cas. Qui reconduira le blessé jusqu'à l'hôpital et l'accompagnera chez lui ou le ramènera en forêt après l'intervention médicale? Avec quel véhicule? Est-ce que des autos peuvent se rendre facilement à la sortie d'urgence ou faudra-t-il un véhicule tout terrain?

Comme nous l'avons vu dans les informations remises aux participants, l'élaboration de cette section du plan d'urgence permet aussi d'aviser le participant des conditions de transport et du temps d'évacuation (donc la souffrance) qu'il devra subir en cas de problème. Cette information favorise la prudence.

Scénario d'évacuation d'un leader inconscient du point le plus isolé du parcours

Malheureusement aucun leader n'est infaillible. Malgré toutes les précautions, on ne sait jamais quand un leader peut se retrouver inconscient pour diverses raisons. C'est en considérant ce scénario pessimiste, mais possible avouons-le, que l'on voit l'importance fondamentale d'avoir déterminé à l'avance l'assistant au leader qui prendra en charge le groupe et l'évacuation.

Ce scénario soulève des problèmes importants à résoudre et à planifier avant le départ. Premièrement, contrairement à la croyance populaire, il est très peu réaliste de penser à évacuer une victime en fabriquant un brancard pour la transporter jusqu'à une sortie d'urgence. Tous ceux qui ont expérimenté cette procédure en viendront à la même conclusion : cette procédure se veut terriblement lente et exténuante, pratiquement irréalisable, à moins de disposer d'un groupe nombreux de personnes en grande forme physique. L'autre conception erronée suggère qu'un hélicoptère puisse atterrir n'importe où et repartir avec une victime. Seuls les sartechs de l'armée sont équipés pour effectuer ces missions. Un hélicoptère standard, par exemple, a besoin d'un endroit dégagé et considérablement vaste pour atterrir.

Dans des cas de vie ou de mort, tout doit être mis en œuvre pour minimiser le temps nécessaire pour atteindre les soins médicaux hospitaliers. Un plan d'urgence complet doit examiner toutes les possibilités à ce niveau. On ne peut guère espérer une intervention militaire dans un délai de moins de six heures, et ce dans les endroits les plus accessibles du Québec. Est-il possible d'évacuer la victime plus rapidement d'une autre manière? En hiver, planifier d'apporter un traîneau devient parfois une solution. Dans d'autres cas, il s'agit de prévoir des coureurs qui reviendront avec le moyen de locomotion motorisé qui a été préalablement réservé. Ou encore, est-il possible de recruter un grand nombre de porteurs aux alentours?

Un autre aspect à planifier concerne la logistique suite à une évacuation. Normalement, l'évacuation hélicoptérée ne transportera que la victime. Que faire alors du matériel qui est laissé derrière, un canot solo par exemple? Ensuite, faudra-t-il autoévacuer le groupe? Sinon, qui remplacera définitivement le leader jusqu'à la fin du voyage ?

Toutes ces informations doivent être mises entre les mains de l'ange gardien avant le départ. Surtout, l'étude de ce scénario invite encore une fois à la prudence et suggère parfois des changements dans l'itinéraire.

À VÉRIFIER

Formulaire d'acceptation des risques

Le formulaire d'acceptation des risques est utilisé afin de s'assurer que le participant a très bien compris l'ampleur des difficultés auxquelles il fera face dans la sortie. Voilà donc le principe qui soutend son élaboration. Le participant ne devrait jamais pouvoir dire « je ne savais pas que... » ou « je pensais que ce serait autrement » ou « je ne m'attendais pas à ce que ... ». Un bon formulaire d'acceptation des risques doit donc demander au participant s'il sait exactement dans quoi il s'embarque. C'est en quelque sorte la vérification finale que tous participent en connaissance de cause!

Pour un exemple de ce formulaire pour des sorties difficiles et très difficiles, consultez le site www.uqac.ca/lerpa ou le *Manuel de référence sur la gestion des risques et de la crise*. Pour les sorties intermédiaires, on peut utiliser le formulaire conjoint *Contrôle médical, acceptation des risques et des politiques* disponible au Service des immeubles et équipement.

Formulaire d'acceptation des politiques

Tout participant à une sortie doit attester qu'il a bien compris et qu'il s'engage à respecter les politiques et procédures de sécurité élaborées par l'UQAC. Parmi ces politiques, il faut noter la tolérance zéro face aux drogues illégales, celle sur la consommation d'alcool, celle sur le tabagisme, celle sur les animaux domestiques, ainsi que le respect des lois et règlements en vigueur sur le territoire visité. Parmi ceux-ci on retrouve, par exemple :

- Droits d'accès et permis nécessaires
- Zones restreintes
- Règles de chasse, pêche ou trappe
- Nombre de personnes permises par site de camping
- Indice de feu de forêt et consignes à respecter à cet égard
- Interdictions de feux
- Interdictions de bouteilles et boîtes de conserve (certains parcs)
- Consignes relatives aux animaux domestiques
- Interdictions relatives au moteur hors-bord
- Équipement de sécurité obligatoire
- Zones de plantes rares à éviter
- Zones de nidification à éviter
- Règles sur les distances d'approche d'animaux à respecter
- Interdictions à la circulation motorisée
- Interdiction de cueillir des fruits ou autre élément de la nature
- Couvres feux à respecter
- Pourboires
- Conséquences de l'annulation avant ou pendant l'activité
- Conséquences des retards ou absences partielles

Les conséquences du non-respect des politiques, règlements et lois en vigueur doivent être clairement établies et acceptées avant le départ, pour éviter toute forme de confrontation lorsque sur le terrain. Normalement, on traitera des politiques de sécurité et des lois et règlements dans le même document.

Pour un exemple de politiques et d'un formulaire à cet égard, consultez le site www.uqac.ca/lerpa ou le *Manuel de référence sur la gestion des risques et de la crise*. Pour les sorties intermédiaires, on peut utiliser le formulaire conjoint *Contrôle médical, acceptation des risques et des politiques* disponible au Service des immeubles et équipement.

Formulaire de contrôle médical et d'aptitude physique

Le formulaire médical et d'aptitude physique vérifie auprès de chaque participant s'il est apte à parcourir le trajet prévu dans les temps prévus. De plus, il recueille des informations sur les contacts en cas d'urgence, les allergies, les médicaments requis et les problèmes médicaux antérieurs. Ces renseignements doivent demeurer en possession du leader pendant la sortie

Pour un exemple de ce formulaire, consultez le site www.uqac.ca/lerpa ou le *Manuel de référence sur la gestion des risques et de la crise*. Pour les sorties intermédiaires, on peut utiliser le formulaire conjoint *Contrôle médical, acceptation des risques et des politiques* disponible au Service des immeubles et équipement.

Validation des cas médicaux

Le leader doit évidemment réagir selon les informations reçues sur le formulaire de contrôle médical! Si un participant note sur le formulaire qu'il prend des comprimés de sulphapyridine, cette information est inutile au leader qui ne comprend pas du tout les effets lorsque ce médicament n'est pas ingéré régulièrement. Au minimum, une vérification auprès du participant est requise, ou mieux encore, il faut obtenir les informations requises auprès d'un spécialiste de la santé.

Dix (10) documents en main

Tout leader ou coleader d'une sortie de niveau de difficulté 2 à 4 doit normalement avoir en sa possession sur le terrain les dix (10) documents suivants :

- 1) Numéros de téléphone d'urgence
- 2) Résumé des informations médicales des participants (et intervenants)
- 3) Plan pour les cinq scénarios pessimistes
- 4) Copie des politiques et procédures à respecter
- 5) Permis et droits d'accès
- 6) Carte annotée
- 7) Horaire et objectifs
- 8) Entente de communication avec l'ange gardien
- 9) Formulaires de rapport d'accidents ou de presque accidents
- 10) Formulaires de suivi médical d'un patient

Certains leaders rangent ces documents dans la trousse de premiers soins, d'autres préfèrent un porte document.

Contrôle des véhicules, remorques et embarcations

Si la sortie inclut des parcours en véhicule motorisé, avec ou sans remorque, et/ou en embarcation motorisée, il faut alors contrôler plusieurs éléments qui sont reliés aux risques particuliers que ces engins représentent. Il est donc nécessaire de suivre les directives associées aux différents types de véhicules suivant :

1 Véhicules de 3 000 kilos et plus :

Compléter et faire signer le **plan d'urgence pour sorties hors campus UQAC**

Au départ

- ▶ Se rendre au bureau de la sécurité de l'UQAC avec ce formulaire pour prendre possession des clés et ne pas oublier votre **permis de conduire** et votre **carte de compétence UQAC**
 - Après vérification et une signature, l'agent de sécurité vous remettra une enveloppe avec les clés et tous les documents nécessaires :
 - Clés Document de location
 - Document d'assurance Rapport de Vérification Avant Départ (VAD) journalier
 - Fiche d'heures de conduite ou journal de bord (log book)
(sans ces documents, il est interdit de partir – voir la sécurité)
- ▶ Avant de partir avec le véhicule, il est nécessaire de faire une vérification visuelle du **cosmétique**
 - À l'aide du document de vérification du locateur qui se trouve à l'intérieur de l'enveloppe que l'agent de sécurité vous a remis, il faut s'assurer que l'état extérieur du véhicule concorde avec ce qui a été noté sur ce dernier.
 - Si ce n'est pas conforme, il faut avertir l'agent de sécurité qui prendra une photo.
 - Si tout est conforme, faire votre vérification mécanique **avant de quitter le campus**.
- ▶ Compléter le rapport **Vérification Avant Départ (VAD)**.
- ▶ S'assurer que le réservoir à essence est **plein** (si non aviser la sécurité).
- ▶ Noter le kilométrage au départ sur la **Fiche d'heures de conduite** ou si le voyage dépasse un **rayon de 160 km**, il faut remplir le **Journal de bord (log book)**. (obligatoire : dates, destinations, heures de diner, heures de repos... et signature)

Au retour :

- ▶ Refaire le plein d'essence :
 - Si vous avez obtenu l'autorisation préalable d'Alain ou Gilles, vous pouvez refaire le plein à la station service désignée par l'UQAC.
 - Si non vous devez payer vous-même et **produire** un rapport de dépenses au bureau de Gilles
 - Dans tous les cas, conserver vos reçus.
- ▶ Faire le ménage du véhicule.
- ▶ Refaire une vérification visuelle (cosmétique). Rappporter tous défauts à la sécurité.
- ▶ Noter le kilométrage au retour sur la **Fiche d'heures de conduite**.
- ▶ Remettre une copie des rapports de **Vérification Avant Départ (VAD)** et les **reçus d'essence de la station autorisée** à la salle d'expédition (boîte grise extérieure).
- ▶ Remettre les clés à la sécurité de l'UQAC à la date et à l'heure prévue de retour (il faut informer la sécurité au **418 545 5015** s'il y a un retard)
- ▶ Remettre VAD, fiche d'heures de conduite ou log book à l'agent de sécurité.

2 Véhicules de 3 000 kilos et moins

Au départ :

- ▶ Compléter et faire signer le **plan d'urgence pour sorties hors campus UQAC**
- ▶ Se rendre au bureau de la sécurité de l'UQAC avec ce formulaire pour prendre possession des clés et ne pas oublier votre **permis de conduire**.
 - Après vérification et une signature, l'agent de sécurité vous remettra une enveloppe avec les clés et tous les documents nécessaires :
 - Clés Document de location
 - Document d'assurance(sans ces documents, il est interdit de partir – voir la sécurité)
- ▶ Avant de partir avec le véhicule, il est nécessaire de faire une vérification visuelle du **cosmétique**
 - À l'aide du document de vérification du locateur qui se trouve à l'intérieur de l'enveloppe que l'agent de sécurité vous a remis, il faut s'assurer que l'état extérieur du véhicule concorde avec ce qui a été noté sur ce dernier.
 - Si ce n'est pas conforme, il faut avertir l'agent de sécurité qui prendra une photo.
 - Si tout est conforme, faire votre vérification mécanique **avant de quitter le campus**.
- ▶ S'assurer que le réservoir à essence est **plein** (si non aviser la sécurité).

Au retour :

- ▶ Refaire le plein d'essence :
 - Si vous avez obtenu l'autorisation préalable d'Alain ou Gilles, vous pouvez refaire le plein à la station service désignée par l'UQAC.
 - Si non vous devez payer vous-même.
 - Dans tous les cas, conserver vos reçus.
- ▶ Faire le ménage du véhicule.
- ▶ Refaire une vérification visuelle (cosmétique). Rapporter tous défauts à la sécurité.
- ▶ Remettre les **reçus d'essence** à la salle d'expédition (boîte grise extérieure).
- ▶ Remettre les clés à la sécurité de l'UQAC à la date et à l'heure prévue de retour (il faut informer la sécurité au **418 545 5015** s'il y a un retard)

SIGNATURE DU SPÉCIALISTE DES PLANS D'URGENCE

Les vérificateurs responsables d'une sortie sont choisis selon le niveau de difficulté de la sortie.

Pour les sorties intermédiaires (niveau 2), les candidatures des responsables de la vérification doivent être autorisées par l'unité administrative et ensuite validées par le comité de gestion des risques de l'UQAC. Cette liste doit ensuite circuler auprès des membres de l'unité.

Pour les sorties difficiles ou très difficiles (niveau 3 ou 4), les seuls spécialistes autorisés par l'UQAC sont les professeurs, chargés de cours ou professionnels du secteur plein air de l'institution.

Dans tous les cas, le spécialiste qui signe le plan d'urgence ne doit pas faire partie de la sortie !

CONSEILS AUX LEADERS

La liste d'équipement du participant est une chose, la liste des leaders en est une autre. Sur le plan personnel, le leader utilise la liste du participant, car lui aussi a besoin de vêtements et de sa

trousse d'hygiène personnelle ! Il se fie aussi sur la liste des participants comme aide-mémoire pour rassembler tout l'équipement fourni, mais en tant que leader, sa liste personnelle contient d'autres types d'éléments car il doit penser à toute l'arrière-scène. La liste du leader peut se consolider en choisissant parmi les éléments suivants:

- Aide-mémoire dernière minute
- Items qui empêchent la réalisation du projet pour fins de vérification finale
- Items « au cas où les participants oublieraient »
- Documents essentiels à transporter
 - Numéros de téléphones d'urgence
 - Procédures en cas d'urgence ou de crise
 - Informations médicales des participants et contacts d'urgence
 - Horaire
 - Cartes
 - Menu
 - Copie de règles et lois qui concernent la sortie
 - Copie des politiques et règlements de l'UQAC
 - Permis et droits d'accès
 - Contrats de location, d'assurances et immatriculation des véhicules
 - Systèmes de contrôle des minibus, véhicules, embarcations ou remorques
 - Journal de bord
 - Rapport de prévisions météorologiques
- Items nécessaires en cas d'urgence
 - Articles pédagogiques pour les ateliers ou items nécessaires aux activités spéciales
 - Distribution de la nourriture et de l'équipement de groupe - qui transporte quoi?
 - Aide-mémoire sur les procédures avant départ
 - Aide-mémoire sur les briefings de sécurité
 - Contenu de trousse
 - Trousse de premiers soins
 - Formulaires de rapport d'accidents ou de presque accidents
 - Formulaires de rapport de la condition médicale d'un blessé
 - Trousse de réparation
 - Trousse de *bécosse* de fortune
 - Trousse des commodités de cuisine
 - Trousse d'épices
 - Trousse de batterie de cuisine
 - Trousse de vaisselle
 - Trousse de lavage de vaisselle
 - Trousse de lavage de personnes ou de vêtements

Veillez consulter le *Manuel de référence sur la gestion des risques et de la crise* pour plus de détails.

RESPONSABILITÉS PRIORITAIRES DES LEADERS

1. Remplir et faire vérifier le plan d'urgence (et ses annexes) par un spécialiste des plans d'urgence;
2. Acheminer une copie du plan d'urgence aux agents de sécurité de l'UQAC et à l'ange gardien;
 - 2.1 Pour les sorties du secteur plein air, le plan d'urgence doit également être déposé au secrétariat (H4-1430) de ce même secteur.
 - 2.2 Les plans d'urgence des sorties des niveaux 3 et 4, de toutes les autres unités administratives de l'UQAC, doivent également être déposés au secrétariat du secteur Plein air (H4-1430).

3. Rejoindre l'ange gardien à la fin de la sortie pour fermer le plan d'urgence;
4. Fournir un rapport de sortie à l'unité administrative.

RESPONSABILITÉS PRIORITAIRES DES AGENTS DE SÉCURITÉ DE L'UQAC

1. Aviser immédiatement l'unité administrative et le service des communications institutionnelles en cas de crise (incident majeur ou décès). Aviser le leader de la sortie de ne pas parler aux médias. Noter l'heure de toute communication ou démarche entreprise ;
2. Fournir le plan d'urgence aux agents de la Sûreté du Québec.

RESPONSABILITÉS PRIORITAIRES DE L'ANGE GARDIEN

1. Aviser immédiatement les agents de sécurité, l'unité administrative et le service des communications institutionnelles en cas de crise (incident majeur ou décès). Ne pas parler aux médias, les référer au service des communications institutionnelles et aviser le leader de faire de même. Noter l'heure de toute communication ou démarche entreprise ;
2. Prêter main forte au leader en cas de besoin.

RESPONSABILITÉS PRIORITAIRES DU SERVICE DES IMMEUBLES ET ÉQUIPEMENT

1. S'assurer de disposer en tout temps de formulaires de plan d'urgence et des autres formulaires qui y sont associés, ainsi que d'exemplaires de ces directives pour sorties hors campus.

N.B. Pour toutes questions ou commentaires reliés à ce document, veuillez contacter le comité de gestion des risques de l'UQAC, via le Service des immeubles et équipements.

Dans ce document, le masculin est utilisé à titre épicène.

Recherche et rédaction :

Dr André-François Bourbeau

Directeur, Laboratoire d'Expertise et de Recherche en Plein Air (LERPA)

Université du Québec à Chicoutimi

© 2007 Tous droits réservés

**LABORATOIRE D'EXPERTISE ET DE RECHERCHE EN PLEIN AIR
UNIVERSITÉ DU QUÉBEC À CHICOUTIMI**

EXEMPLE D'UN PLAN D'URGENCE

par André-François Bourbeau, PhD

Cet exemple d'un plan d'urgence suit l'ordre préconisé dans le formulaire « Plan d'URGENCE pour sorties hors campus UQAC- Niveau de difficulté 2 À 4 » et correspond aux éléments présentés en détail dans le document « Directives pour sorties hors campus UQAC - Niveau de difficulté 2 À 4 ». On peut se référer à ce document pour plus d'informations.

Unité administrative : LERPA **Responsable :** André-François Bourbeau

Date du départ : Lundi 19 janvier 2009, 17 h **Date du retour:** Jeudi 19 janvier 2009, 20 h

Cours et/ou activités prévues : Cours de survie en forêt pour les agents de conservation de la faune du Ministère des Ressources Naturelles et de la Faune

Description de la destination ou du parcours : Les cours théoriques se dérouleront dans le bâtiment principal de la station de recherche Forêt Montmorency dans le parc des Laurentides. Les activités pratiques se dérouleront à proximité de ce bâtiment, tandis que les simulations terrain auront lieu en forêt le long de la route du secteur Launière, située à 4 km au sud de l'Étape dans le parc des Laurentides.

Personnes impliquées :

Leader: André-François Bourbeau Co-leader: Jean-François Dubé

Nombre de participants:12 Leur profil: Agents de conservation de la faune du MNRF

Ange gardien : Jean-Charles Fortin Tél : 555-555-5555

Façon de rejoindre les leaders durant la sortie :

Cellulaire A.-F. Bourbeau : 555-555-5555

Station Montmorency : 555-555-5555

Lieu de stationnement des véhicules :

Mardi et mercredi matin : Devant le bâtiment principal de la Station Montmorency.

Mercredi soir et jeudi : Stationnements au kilomètre 1 ou au kilomètre 6 du chemin Launière.

Toyota Rav4 Couleur argenté	Plaque xxx xxx	Location Budget
Pickup Ford E-350 Couleur blanc	Plaque xxx xxx	MNRF
Pickup Ford E-350 Couleur blanc	Plaque xxx xxx	MNRF

Selon une entente, les leaders contacteront les personnes suivantes durant la sortie :

Voir protocole d'entente non respecté.

Ange gardien Jean-Charles Fortin après la sortie avant jeudi 21 h

Difficulté de la sortie (2 à 4) : 2 Ratios de supervision : 5 participants par intervenant

Analyse : La difficulté est de niveau 2, car il est facilement possible de mettre fin aux exercices volontaires de simulation en tout moment. Aussi, nous sommes à environ une heure de route du Centre hospitalier St-François d'Assise à Québec et nous disposons de moyens de communication. Les participants sont aptes à participer aux activités de niveau 2, car ils sont habitués à la vie en forêt de par leur travail. Le ratio de supervision est de beaucoup inférieur aux normes établies selon le document de directives. Le leader est de niveau 4 et l'assistant de niveau 3. Donc, le niveau de difficulté est certainement inférieur au niveau de compétence du groupe, surtout que lors des simulations, on met l'emphase sur la conservation de l'énergie.

Annexe # 1 : Liste des participants

1. M. Joseph Tremblay, adresse, # tél.
2. Mme Joséphine Tremblay
- ...
12. M. Johnny Tremblay

Annexe #2 : Objectifs

1. Développer les savoirs et connaissances reliés aux techniques psychologiques et physiques nécessaires pour faire face à une vraie situation d'urgence en forêt.
2. Inculquer des habitudes de prévention en tout temps.

Annexe # 3 : Compétences des leaders

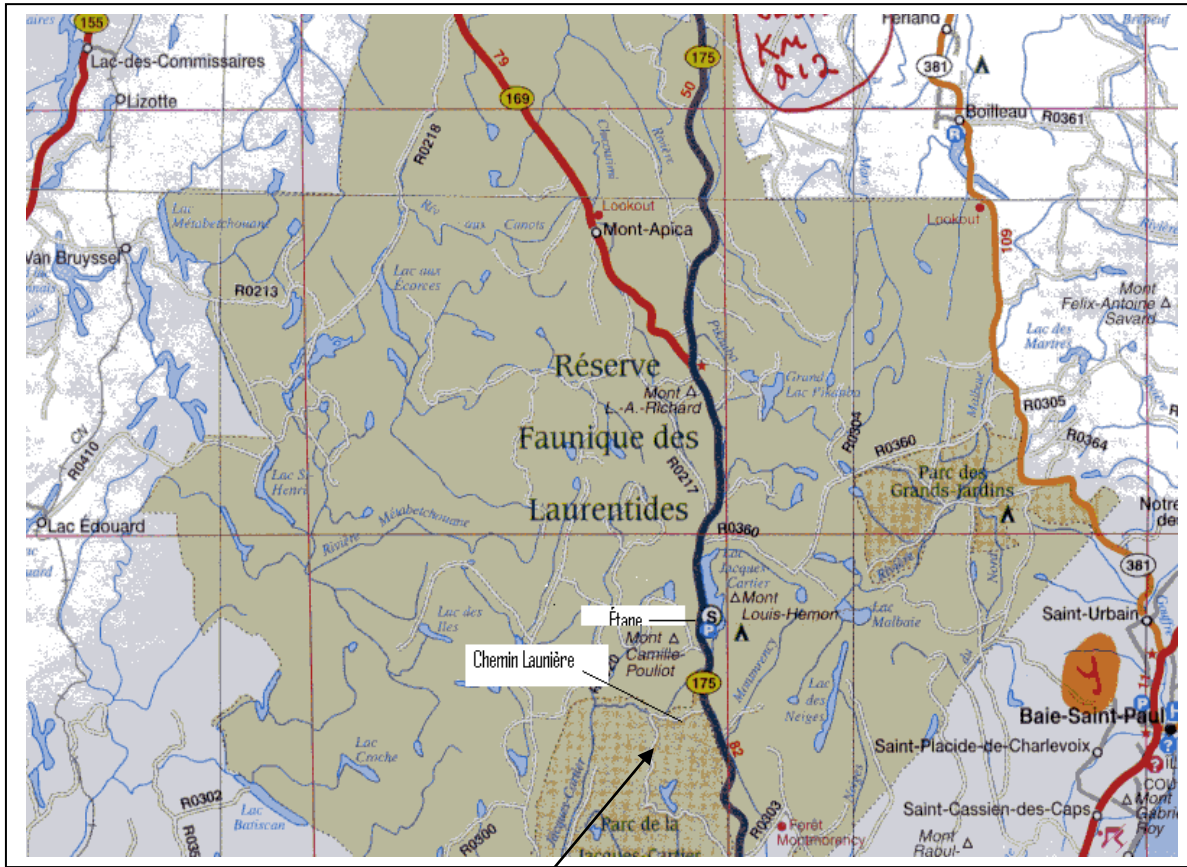
Le leader a déjà donné cette formation plus de trente fois. Il est reconnu par ses pairs comme spécialiste de survie en forêt et de gestion des risques, ayant écrit des livres sur ces deux sujets. Le co-leader a déjà agi comme assistant de ce même cours à deux reprises. Il est bachelier en plein air et a complété son projet de fin d'études en faisant un périple de survie en forêt.

Annexe # 4 : Liste des items visibles de loin

Des gyrophares sont installés sur les camions du MNRF. Des bâtons munis de réflecteurs rouges sont piqués sur le bord de la route devant chaque endroit où les participants pénètrent dans la forêt. Les participants utilisent des raquettes.

Carte annotée

PARC DES LAURENTIDES



Transport de bois 24 heures

Copie certifications 1ers soins

A F Bourbeau (Photocopie Premiers soins CSST à jour)

J F Dubé (Photocopie Premier répondant Sirius à jour)

Liste d'équipement d'urgence

En possession de chaque personne :

Sifflet, briquet, couteau de poche, mini trousse personnelle de 1ers soins

En possession du leader et du co-leader :

Trousse de 1ers soins, trousse de réparation, sifflet, radio FRS, téléphone cellulaire, liste des numéros des téléphones d'urgence, argent comptant

Dans le véhicule :

Planche dorsale, traîneau toboggan, sac de couchage d’hiver, toile, trousse médicale, téléphone satellite, raquettes et vêtements en surplus, bonbonne d’oxygène, triangles fluorescents, trousse d’outils, câbles de survoltage, traction, câble de remorquage, cordes, 6 radios FRS additionnelles pour R & S, casques de sécurité et lunettes de sécurité en surplus, sifflots en surplus, plusieurs lampes frontales

Horaire détaillé

	19 janvier	20 janvier	21 janvier	22 janvier
AM1		Accueil et mot de bienvenue (8 h 10) Session théorique (Salle B)	Exercice de simulation à l’extérieur (Forêt Montmorency)	Récupération suite à l’exercice de la soirée précédente Déplacement (30 min)
AM2		Exercice de simulation à l’extérieur (Forêt Montmorency)	Session théorique	Visite des sites de simulation (Secteur du chemin Launière)
PM1		Exercice de simulation à l’extérieur (Forêt Montmorency)	Repos Déplacement (30 min)	Dîner formule lunch Exercice de simulation à l’extérieur (secteur Launière) Déplacement (30 min)
PM2		Session théorique	Exercice de simulation de situation d’urgence en forêt (Secteur du chemin Launière)	Conclusion (Forêt Montmorency) Évaluation Fin de la formation (environ 16 h)
Soirée	Arrivée	Exercice de simulation à l’extérieur (Forêt Montmorency)	Souper en formule lunch durant l’exercice Poursuite de l’exercice Retour à minuit	

Protocole d’entente non respecté

Si on ne donne pas de signe de vie à notre ange gardien, Jean-Charles Fortin, avant 21 h jeudi comme prévu, voici les consignes à respecter :

1. À 21 h, téléphoner sur nos numéros de cellulaire au 555-555-5555 ou au 555-555-5555
2. Si pas de réponse, téléphoner à l’accueil de la forêt Montmorency au 555-555-5555 et demander de vérifier si nos véhicules sont dans le stationnement. Si oui, demander de vérifier

- nos chambres et le bar.
3. Sinon, téléphoner à nos conjointes au 555-555-5555 et au 555-555-555 pour voir si elles ont des nouvelles.
 4. Sinon, téléphoner à la Sécurité de l'UQAC pour voir s'ils ont des nouvelles de nous.
 5. Sinon, à 22 h, téléphoner à la Sûreté du Québec pour qu'ils aillent vérifier sur le chemin Lanière ce qu'il se passe. Pendant ce temps, téléphoner à Sauvetage 02 pour les mettre en stand-by.

Infos remises aux participants

Voici l'information qui a été remise aux participants avant la sortie (aux fins de brévit  dans cet exemple, nous n'avons pas inclus les d tails de tous les textes):

Description et conditions d'admission

Le cours de survie en for t s'adresse aux employ s du MRNF qui œuvrent sur le terrain en cours de travail. Il s'agit d'une formation   caract re pratique qui comporte plusieurs ateliers d'exp rimentation en for t. La difficult  des activit s se situe au niveau 2 sur une  chelle de 1   4, donc de niveau interm diaire pour les participants. Les participants doivent  tre en bonne sant  et capables de se d placer en for t en raquettes sur de courtes distances et ex cuter des t ches manuelles telles que recueillir du bois. Aucun pr  requis technique n'est exig , hormis des connaissances de base qui am nent l'individu   se sentir   l'aise   l'ext rieur en hiver.

Conditions d'annulation

En cas de maladie ou d'emp chement majeur d'un de nos instructeurs, celui-ci sera remplac  par le coordonnateur du LERPA, Jean-Charles Fortin, qui est  galement instructeur.

En cas de m t o extr mement froide (facteur vent de -35 degr s ou moins), les activit s sur le terrain seront r duites en dur e et se tiendront tr s pr s des v hicules. En ce cas, des simulations sur papier seront pr sent es pour compl ter l'apprentissage.

En cas de m t o qui emp che les v hicules de se rendre sur le chemin du secteur Lani re, des activit s de survie sans pr l vement autour de la Station Montmorency et des simulations sur papier seront pr sent es en guise de remplacement.

En cas de fermeture de la Station Montmorency ou autre catastrophe, le cours devra  tre annul  et report    une date ult rieure.

Objectifs du cours (voir ci-haut)

Contenu du cours

(deux pages)

Formules p dagogiques

(un paragraphe)

CV sommaire de l'instructeur et de son assistant

(deux paragraphes)

Carte annotée (voir ci-haut)

Horaire prévu (voir ci-haut)

Politiques de sécurité

La consommation de stupéfiants et l'abus d'alcool avant ou pendant la formation sont strictement interdits. Le transport d'armes à feu, d'arcs ou de frondes est également interdit. Le non-respect de ces consignes entraînera une évacuation immédiate du participant et un échec au cours.

Le port du casque de sécurité et de lunettes de sécurité après la noirceur est obligatoire. Nous ne sommes pas responsables des accidents découlant du non-respect de cette consigne.

Autres politiques

Tabagisme : Par respect pour la santé des participants, il est interdit de fumer pendant les cours théoriques ou pratiques ou dans les véhicules. Lors des simulations sur le terrain, il sera permis de fumer autour du feu seulement avec l'accord du partenaire, s'il y a lieu.

Pêche et trappe : Les lois en vigueur doivent être respectées.

Équipement à apporter

Habillement normalement utilisé pour le travail au froid

Sifflet autour du cou

Casque de sécurité (de travailleur ou de vélo ou...)

Lunettes de sécurité (pour ceux qui ne portent pas de lunettes correctrices)

Raquettes

Briquet

Couteau de poche

Petite trousse personnelle de 1ers soins

Lampe frontale ou lampe de poche

2 lacets ou 4 mètres de cordelette

Équipement fourni

Planche dorsale dans les véhicules

Matériel d'urgence

Pelles

Trousses médicales complètes de 1ers soins

Radios émettrices

Téléphone satellite

Bandeaux

Climat

Au mois de janvier, on pourrait rencontrer de la neige, de la pluie verglaçante ou des grands vents. La température moyenne se situe autour de -10 le jour et -20 la nuit, quoiqu'elle puisse descendre jusqu'à -40 degrés C. Une vérification du site météo media, avant l'emballage de vos vêtements, est conseillée.

http://www.weatheroffice.gc.ca/city/pages/qc-113_metric_f.html

Évacuation médicale

Nos instructeurs sont certifiés en premiers soins en régions isolées. En cas de besoin, une évacuation par véhicule amènera la victime au centre hospitalier le plus proche, soit St-François d'Assise à Québec. La durée de l'évacuation serait d'environ une heure.

Services sur place (Forêt Montmorency)

La Forêt Montmorency ne propose aucun service sur place autre que le logis et la restauration. Un dépanneur et une station d'essence se situent à l'Étape (direction nord) ou à Stoneham (direction sud) à quelque 25-30 kilomètres de la Forêt Montmorency. Cependant, la sortie du site est déconseillée à cause de l'horaire chargé.

Un réseau Internet sans fil est néanmoins accessible, bien qu'il ne fonctionne pas avec Vista. Enfin, un téléphone public est disponible à la réception. Notez que les ondes de téléphonie cellulaire fonctionnent en certains endroits sur le territoire de la Forêt Montmorency et du secteur Launière de la Réserve faunique des Laurentides.

Conséquences de retards ou absences partielles

Une absence à plus de deux blocs dans l'horaire préviendrait le participant d'atteindre les objectifs de la formation.

Considérations linguistiques

L'ensemble du cours se déroulera en français. Tous les instructeurs se débrouillent également en anglais.

Éthique de l'environnement

Tous les abris qui seront construits dans le cadre de ce cours utilisent des matériaux qu'il est possible de recueillir avec les mains. Les matériaux sont ensuite éparpillés dans la nature. Lors des visites des sites de simulation, les traces de feu seront éliminées à l'aide de pelles.

Visiteurs

Les visiteurs (photographes, patrons) sont les bienvenus dans le cours. Ils devront aviser d'avance un des instructeurs et signer un formulaire d'acceptation des risques et de contrôle médical s'ils veulent participer aux activités sur le terrain.

Transport pour les déplacements sur le terrain

Nous utilisons les véhicules du MRNF pour tous les déplacements sur le terrain. Veuillez vous assurer que ceux-ci sont pleins d'essence et en bon état de fonctionnement. Nous suggérons fortement d'obtenir une clé supplémentaire pour chaque véhicule.

Documents à remplir et à remettre au LERPA

Vous aurez quatre documents confidentiels à remplir et à remettre au LERPA avant de participer aux simulations sur le terrain :

- Questionnaire médical;
- Formulaire d'acceptation des risques;
- Questionnaire d'évaluation de la condition physique;
- Questionnaire sur les compétences techniques et l'expérience antécédente.

Ceux-ci vous seront remis et devront être complétés sur place avant la formation. Suite à l'évaluation des documents, il se peut que l'on doive restreindre votre participation aux activités sur le terrain comme prévu. Alors, nous trouverons des alternatives appropriées pour que vous puissiez réussir votre cours.

Un document d'évaluation de la formation devra également être complété à la toute fin.

Plan d'urgence

Les instructeurs se sont réunis pour élaborer les scénarios d'urgence pour les cinq situations suivantes :

Scénario en cas d'un délai majeur à divers moments de la sortie;
Scénario en cas de panne d'un véhicule (ou accident);
Scénario au cas où un participant manquerait à l'appel;
Scénario au cas d'une évacuation d'un participant blessé qui peut se déplacer;
Scénario au cas où il faudrait évacuer un participant inconscient du point le plus éloigné.

Au besoin, les évacuations des participants seront aux frais du MRNF.

Déroulement

Le cours se déroule dans une atmosphère décontractée et dans un esprit de respect et de collaboration. La bonne humeur sera au rendez-vous pour une formation à la fois instructive et plaisante. À bientôt!

Références

(Liste de documents et sites web fournis)

Résumé cas médicaux

Puisque faute de temps nous n'avons pas pu recueillir l'information médicale à l'avance, un résumé des cas médicaux au potentiel problématique, s'il y a lieu, devra être faxé à l'ange gardien à partir de la station. De plus, à la pause avant la première sortie sur le terrain, un appel devra être logé à l'infirmière de l'UQAC ou au service santé pour obtenir des renseignements qui permettent aux leaders de valider leurs intentions de réaction face à ces cas médicaux. Sur le terrain, les leaders devront transporter les fiches médicales elles-mêmes, puisqu'ils n'auront pas eu le temps d'en faire un résumé.

Plan 5 scénarios pessimistes

Délai majeur à différents moments de la sortie :

Délai lors du déplacement des instructeurs vers la station Montmorency

L'important est de se rendre à la Forêt Montmorency pour le mardi matin à 8 h 10 au plus tard. L'idée de quitter Chicoutimi sur l'heure du souper le lundi est de se donner du temps pour les imprévus.

Délai au début de l'enseignement du mardi. On devra en ce cas éliminer l'activité prévue de comment se retrouver lorsque perdu et se contenter de l'enseignement théorique.

Délai lors de l'enseignement du mercredi ou jeudi. On devra en ce cas éliminer l'exercice de trouver les utilités diverses d'objets communs prévues le jeudi après-midi.

Délai au retour. Sans conséquence, aucune obligation au retour sauf d'aviser l'ange gardien.

Bris ou panne d'équipement essentiel :

Accident ou panne du véhicule de location lors du déplacement des instructeurs vers la station Montmorency.

Laisser le véhicule en bordure de la route et d'informer le centre de location Budget-Nolicam : 418-698-1000 ou 418-545-8320 ainsi que la Sûreté du Québec.

Taxi Unis de Chicoutimi : 418-543-3868

Radio Taxi Saguenay : 418-543-4230

Accident ou panne d'un des véhicules lors des déplacements sur le chemin Secteur Lanière.

Il faudra en ce cas utiliser l'étape (distance de 4 km) comme camp de base et reconduire les participants à tour de rôle à l'aide des véhicules restants.

Garage de l'Étape 24 h : 418-846-2018. Il est à noter que le garage de l'Étape fait du remorquage, mais ne fait pas de réparations. Prévoir remorquage vers Québec. Le garage le plus près est à Stoneham, garage JP Gagné: 418-848-2722 (sur la route 175, 2208 boul. Talbot, juste au sud du Pétro-Canada/Mc Donald's).

Bris des radios de communication, des raquettes ou autre équipement.
Nous avons prévu des unités de rechange.

Participant manque à l'appel lors des exercices de simulation (on siffle et pas de réponse):

1) JF part à la recherche du participant pendant qu'AF attend au véhicule. Communication par FRS entre AF et JF.

2) Après 15 minutes de recherches infructueuses, AF loge un appel à la Sûreté du Québec pour mettre la R&S sur un pied d'alerte (en stand-by)

3) Après 30 minutes de recherches infructueuses additionnelles par JF, on recrute 6 participants distants pour contribuer aux recherches en laissant les participants voisins du participant manquant à leur place respective, au cas où l'individu perdu reviendrait dans les parages. JF avertit ces participants voisins de la stratégie de la recherche en cours et leur demande de revenir à la route avec le participant perdu s'il se pointe. Après avoir vérifié les batteries des FRS et fixé une heure de retour, AF envoie les secouristes en équipe de 2 avec un FRS par équipe; une équipe patrouille la route alors que les autres effectuent une battue. AF prend en note le nom des équipiers, leur position au départ, la direction qu'ils prennent, puis il attend au véhicule.

3) Après deux heures de recherche infructueuse, on décidera de faire appel à la Sûreté du Québec.

Auberge le Relais (L'Étape)
Ont une motoneige et une civière sur traîneau.
J-Marc Payne, responsable
418-846-2207 (auberge)
418-528-6868 (bureau Qc)
418-570-5868 (cell)

Forêt Montmorency
Ont une motoneige avec un traîneau d'urgence.
Il y a quelqu'un à la réception jusqu'à 17 h 30 418-656-2034
Par la suite, il faut appeler sur le cellulaire du gardien de nuit 418-670-8676 (Louis Têtu)

Évacuation d'un blessé qui peut se déplacer

Un participant reconduit le blessé à l'hôpital (choisir un partenaire de travail autant que faire se peut) en utilisant un camion du MRNF et revient tout de suite. L'hôpital le plus près est le CHUQ - Centre hospitalier St-François d'Assise à Québec 418-525-4388. Voir le document en annexe pour les directions.

L'accompagnateur et le blessé partent avec chacun une copie de nos coordonnées ainsi qu'un téléphone cellulaire.

- Cellulaire leader : 555-555-5555
- Cellulaire co-leader : 555-555-5555
- Forêt Montmorency : 418-656-2034
- J-Charles Fortin :
 - maison 555-555-5555
 - cell 555-555-5555
 - bureau 418-545-5011 poste 4030
- Sécurité UQAC : 418-555-5015

Évacuation d'un blessé évanoui

- 911 pour l'ambulance, rendez-vous au kilomètre X de la route forestière 16 (Secteur Launière de la Réserve faunique des Laurentides, jonction au 130,5 de la route 175, côté ouest de la route 175).
- JF porte soin au blessé.
- AF annule la simulation et utilise les autres membres du groupe pour transporter le blessé jusqu'au chemin (à l'aide du traîneau et/ou de la planche dorsale).

Liste de choses à faire et à vérifier par les leaders/instructeurs :

Discuter des risques et faire remplir les formulaires d'acceptation des risques

Faire remplir les formulaires de contrôle médical et de condition physique

Discuter des politiques et faire remplir le formulaire d'acceptation des politiques

Faire valider les cas médicaux au potentiel problématique

Vérifier la condition des véhicules avant le départ sur le terrain

S'assurer d'avoir toujours à portée de main les documents essentiels suivants :

- 1) Copies des numéros de téléphone d'urgence;
- 2) Formulaires de contrôle médical;
- 3) Plan pour les cinq scénarios pessimistes;
- 4) Copie des politiques et procédures à respecter;
- 5) Permis et droits d'accès;
- 6) Cartes topographiques de la région visitée;
- 7) Horaire et objectifs;
- 8) Entente de communication avec l'ange gardien au retour (avant 9 h);
- 9) Formulaires de rapport d'accidents ou de presque accidents;
- 10) Formulaires de suivi médical d'un patient.